

SEPULTURES DANS LES EGLISES SAINT-LOUIS DE ROCHEFORT

A Rochefort, la Révolution de 1789 a fait disparaître les sépultures des personnalités inhumées à l'intérieur des églises, à l'exception de l'église Notre-Dame, dite Vieille paroisse, dont l'étude des dalles funéraires a été publiée dans notre bulletin¹. Peut-on néanmoins retrouver des vestiges d'ouvrages funéraires concernant la paroisse Saint-Louis ?

Intra muros, le premier édifice de culte établi était le temple (ou prêche) de l'Église réformée; on ignore si des protestants ont été ensevelis là ou dans le cimetière des huguenots indiqué sur le plan de 1688 attribué à Clerville. Ce prêche est devenu église paroissiale Saint-Louis (la première), et l'on peut penser que les inhumations se faisaient toutes dans le nouveau cimetière paroissial qui y était affecté. Or dans un document publié en 1912², le procureur de Saint-Louis déclare en 1714 avoir reçu de Sainte-Marie, enseigne de vaisseau, une somme d'argent pour les frais funéraires de feu M. de La Madeleine, son oncle; le décompte précise : «pour l'ouverture de la fosse dans l'église». Les registres paroissiaux ne précisent pas toujours l'endroit de l'inhumation, et il paraît difficile d'établir une liste des « pensionnaires » de l'église. Dans les notes du chanoine Lemonnier³, on relève que, en 1792, le mobilier du vieux Saint-Louis a été vendu, « y compris les stèles ».

Le second lieu de culte pour la ville était la chapelle des capucins où fut transférée la paroisse Saint-Louis après la Révolution; les célébrités locales s'y faisaient ensevelir. La première bénéficiaire connue fut Catherine Bégon en 1708 ; elle fut suivie de son père Michel deux ans plus tard; l'entrée de Jean-Baptiste de Macnémara, lieutenant général des armées navales, est attestée aussi par son acte de décès en 1756, de même que son épouse Julie Stapleton en 1785. P. Lemonnier⁴ a dressé la liste des membres de ce « panthéon » (citons, en dehors des précédents, les chevaliers des Herbiers, le curé Jouvenon, le docteur Gaspard Cochon-Dupuy).

Pour ce qui concerne Bégon, les documents divers consultés⁵ ne sont pas cohérents. Il ! paraît vraisemblable que les corps ont d'abord été mis dans des cercueils de plomb et inhumés dans l'allée de la Vierge de la nef, en attendant que le caveau commandé par la famille soit construit dans la chapelle qui lui était affectée.

A la Révolution - peut-être le transfert dans le caveau n'avait-il pas été fait - on aurait récupéré le plomb des cercueils après avoir jeté les os pêle-mêle dans ce caveau.. *Les Tablettes*, en 1839⁶ relatent l'événement en précisant que les restes ont été jetés avec des gravats et des ossements d'animaux !

Selon Viaud et Fleury⁷, c'est M. Jeudy, nommé curé de la paroisse en 1802, qui aurait recueilli les ossements du père et de la fille et les aurait mis dans des cercueils qu'il remplaça dans le caveau. *Les Tablettes* précitées relatent que, « en 1835, les ouvriers occupés aux travaux de restauration de l'église retrouvèrent les ossements de Bégon et de sa fille dans le

¹ Cf. *Roccafertis* - 2^e s., t. IV, n° 1, 1979 - 3^e s., t. II, n° 10, 1992.

² Les établissements religieux et hospitaliers à Rochefort, L. Delavaud, S.A.H.S.A., t. XLIII, p. 100.

³ Histoire religieuse de Rochefort-sur-mer d'après les notes du chanoine Lemonnier ..., 1931.

⁴ *Panthéon rochefortais*, bulletin de la Sté de géographie de Rochefort, t. XXXIV, 1912, n° 4, p. 202.

⁵ Cf. note 3 page précédente et manuscrit anonyme et sans date, Bibl.-médiat. de Rochefort, VR 267, histoire religieuse dont une bonne partie du texte se retrouve dans *l'Histoire de la ville et du port de Rochefort...* de Viaud et Fleury.

⁶ *Les Tablettes*, n° 93 - 19 nov. 1839 - Histoire locale, Rochefort, translation des cendres de Bégon.

⁷ *Histoire de la ville ... op. cit.*

caveau où ils avaient été inhumés » et qu'en 1839 de nouveaux cercueils furent offerts par la municipalité.

Dans les notes de P. Lemonnier, déjà cité, on relève que:

- initialement les corps ont été déposés sous les dalles de l'église,
- à la Révolution les caveaux furent ouverts, les ossements jetés à la fosse commune;
- actuellement (en 1912) :
 - * les caveaux, vides, existent dans l'église Saint-Louis,
 - * on y accède par le lycée,
 - * aucun nom, aucun signe ne rappelle ceux qui y furent enfermés. Tout a disparu, plaques commémoratives, cercueils et ossements.

La confusion de ces écrits incitait à aller voir dans le caveau en question ce qui subsistait; ce qui fut fait le 18 janvier 2001, à l'occasion du tournage d'un film documentaire destiné à la télévision sur «Bégon et les plantes» par *l'Agence Environnement Développement*. Les photographies et les relevés d'inscriptions correspondants sont publiés ici.

En plan, le caveau est un carré de 2,50 à 3,00 m de côté; en coupe nord-sud, c'est une voûte surélevée d'une hauteur de 2,50 m environ au sommet (à environ 0,80 m sous le niveau de la nef) ; les parements en moellons ordinaires rejointoyés sont en très bon état mais sont complètement mouillés par la condensation. Les cercueils et les châsses reposent sur des plots en maçonnerie qui les isolent du sol naturel. Les coffrages en bois, notamment le n° 5, sont disloqués et pourrissent. Les coffres ont été photographiés en mettant en évidence les plaques signalétiques, en métal jaune pour la famille Bégon et en métal blanc pour les deux autres.

Les gravures sont :

1)

ALAIN LATOURNERIE / 26 juillet 1883 / 7 août 1945

2)

<i>Michel Bégon, décédé / le 14 mai 1710</i>
--

3)

PHILIPPE ... RONDEAU MARIE ANNE ... DUBUC ALLAIN ... LE NOGEREE

4)

<i>Catherine Bégon, femme / de M. Rolland Barrin / marquis de la Gallissonnière / décédée le 7 août 1708</i>
--

5) *Pas de plaque ; il ne peut s'agir que de l'archiprêtre :*
REMI ROUL (1848 – 1887)

Des plaques murales commémoratives en marbre noir sont réparties sur les deux piliers de la chapelle; à gauche les plaques des curés Alain Latournerie et Rémi Roul sous celle des Bégon, à droite la plaque de Philippe Rondeau¹ sous celle de Rigaud de Genouilly.

Aucune indication ne concerne le troisième coffre censé contenir les restes des trois personnages cités; on peut supposer qu'ils étaient aussi à l'origine dans des cercueils en plomb, mais proviennent-ils d'autres caveaux disparus ou de découvertes ultérieures lors de

¹ Il est recensé dans *Rocheport trois siècles en images* (t. I, p.286) en tant que maire : « 1757 - 1759 - M. RONDEAU Joachim, Ferdinand, avocat et procureur ». A ne pas confondre avec son homonyme : « 1783 - 1789 - M. RONDEAU Philippe, Joachim, Ferdinand ».

travaux ? Philippe Rondeau et Alain Le Nogérée (voir documents ci-après) sont des notoriétés, mais Marie-Anne Dubuc est totalement inconnue¹.

Documents

Mariage de Allain de Nogerée avec Marie Françoise Charlotte de Clairambault, paroisse Saint-Louis de Rochefort.

«Aujourd'hui vingt quatrième juillet 1741, après la publication d'un ban de mariage faite suivant les ordonnances de l'église de ce diocèse, dispenses obtenues des deux , de monsieur de Menou, vicaire général de monseigneur l'évêque de La Rochelle, et des deux jours francs entre la publication d'un ban et la célébration du mariage, en date du vingt-un de ce mois,

entre messire **Alain de Nogerée**, écuyer et seigneur de la Fillière, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, lieutenant des vaisseaux du Roy au département de Rochefort, veuf de dame **Marie Françoise Charlotte de Clairambault**, demeurant en cette ville d'une part,

et mademoiselle **Elisabeth Antoinette Heron**, fille de feu messire **Antoine Heron**, écuyer, conseiller du Roy, juge civil et criminel du siège royal du c... et de dame **Marie Françoise Dubois**, native de la paroisse Notre-Dame de la Petite Entrecoste de Saint-Domingue, demeurante en cette ville depuis dix ans d'autre part,

sans qu'il nous ait paru aucune opposition ny empêchement canonique ou civil, le contrat passé par Tayeau le jeune notaire royal, vüe la permission de la cour, les fiançailles faites en face de l'église, je, soussigné, prêtre de la congrégation de la mission et faisant les fonctions curiales, ay reçu d'eux le consentement mutuel de mariage par parolles du présent et leur ay donné la bénédiction nuptiale,

en présence de messire **Jean Baptiste de Nogeré**, chevalier, de la Filière, enseigne des vaisseaux du Roy et frère de l'époux, de monsieur **de Séctrigny de Loire**, aide-major des troupes de sa majesté dans ce département, de monsieur **Heron**, garde de la marine et frère de l'épouse, de monsieur **de Vaudreüil**, capitaine des vaisseaux du Roy, de monsieur **de Bertanville**, lieutenant des vaisseaux du Roy et de la compagnie de m^{ts} les gardes de la marine, de madame **Jeanne Senat**, mère de l'époux, et autres qui ont signé avec les parties ».

Nogerée de la fillière
Serigny

heron

Elisabeth heron
senat de la fillière

Ch^{er} nogerée de la fillière

Le Chr de Bretanville

Vaudreuil

diberville de loire

Le chr delisle

delisledubois

Vichery prêtre

Émancipation des enfants Le Nogérée

Archives départementales de la Charente Maritime - B 1271-Inventaire 1765-67, page 99 - Tutelles, émancipations et avis de parents.

« Émancipation de **Joseph et Gaston François**, enfants mineurs de Alain de Nogéré, seigneur de la Fillière, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine des vaisseaux du Roi, et de feu **Elisabeth Antoinette Héron**, de l'avis de leur père, de **Jean Honoré François Xavier Lemoine de Sérigny**, ancien capitaine au régiment du Roi infanterie, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Luret, oncle breton. .. »

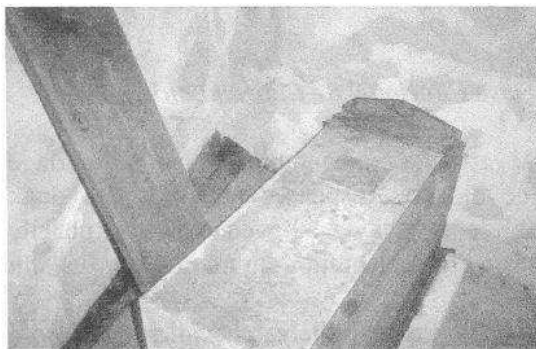
¹ Le nom a pu être transcrit en Duluc ou plus couramment Dubut.

Un nommé Duluc ou Dubuc témoin d'un mariage ?

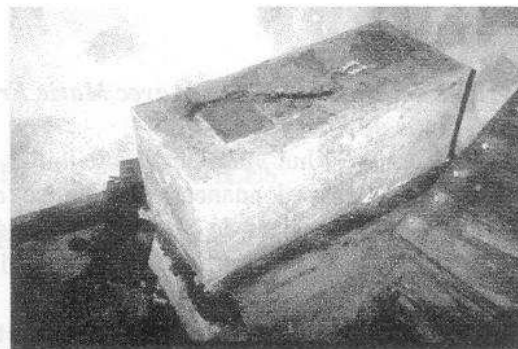
Réf. : Registre des mariages de Soullignonne.

L'acte de mariage en l'an V de Joseph François de Lannois et de Catherine Claude Macnémara, femme séparée de Charles Julien Gilbert Duchaffault, est signé par Duluc en tant que parent ?

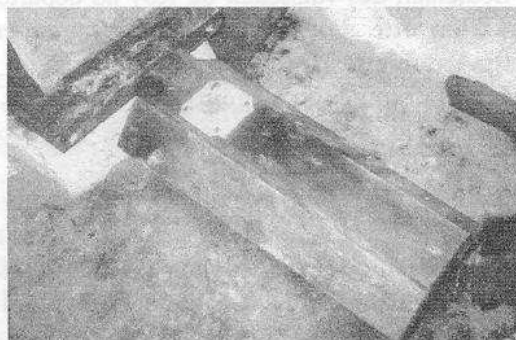
Alain Durand



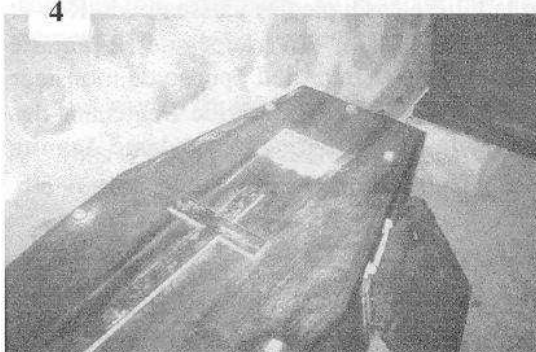
1



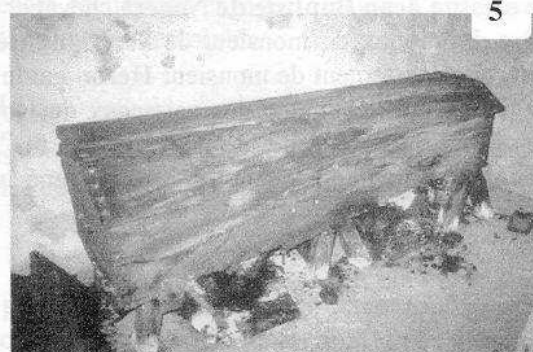
2



3

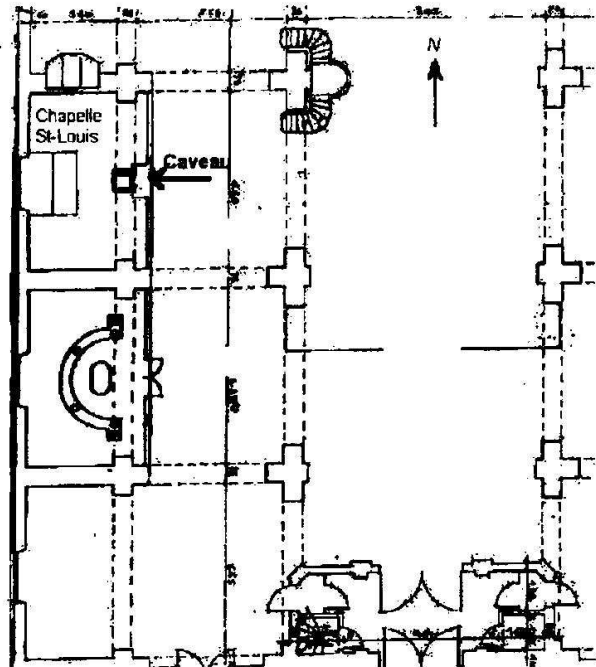


4



5

Plan de situation de l'église



Plan schématique du caveau

